

RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

Coordination PEL

Politiques Éducatives locales

Chargée de coopération CTG

Convention Territoires Globales

Familles rurales
Vivre mieux !

ASSOCIATION du Haut-Couserans

CARACTERISTIQUES GÉNÉRALES DE L'ASSOCIATION

Portage : Association Familles Rurales du Haut-Couserans

Objet de l'association : L'AFR du Haut-Couserans se donne comme finalité l'épanouissement des personnes, la promotion des familles et le développement de leur milieu de vie. Elle agit dans un esprit permanent d'ouverture et d'accueil à tous, notamment en intégrant toutes les générations.

Faisant appel à la participation, à la solidarité, à la responsabilité et à l'engagement des habitants, l'association entend promouvoir un environnement qui leur soit favorable.

Le but essentiel de l'association est de rassembler les familles et les personnes vivant en milieu rural et d'assurer la défense de leurs intérêts matériels et moraux.

Elle peut à ce titre, intervenir dans les domaines concourant à la promotion des familles ainsi qu'à l'amélioration de la qualité de la vie, notamment ceux soumis à l'agrément des pouvoirs publics et semi-publics et concernant tout particulièrement :

- L'action familiale et sociale : accueil et éveil du jeune enfant, soutien à la fonction parentale, intégration des familles, lutte contre l'exclusion, maintien à domicile, hébergement temporaire, accueil familial des personnes âgées ou handicapées, services aux personnes, etc. ;
- La jeunesse et l'éducation populaire ;
- L'action éducative complémentaire à l'école ;
- La consommation : défense, éducation, prévention, qualité et sécurité des produits et des services, économie sociale et familiale, commerce local, etc.
- L'aménagement du territoire et le développement local ;
- L'environnement, protection de la nature, amélioration du cadre de vie, etc.
- Le logement et l'habitat ;
- Le transport et la sécurité routière ;
- La santé, l'éducation à la santé et la prévention ;
- La culture et le patrimoine local ;
- Les technologies de l'information et de la communication ;
- Les activités physiques et sportives ;
- Le tourisme, les loisirs, les vacances ;
- La promotion de l'emploi, l'insertion sociale et professionnelle ;

- Les services publics locaux.

L'association est susceptible de conduire toute réflexion ou action relative à la politique familiale et au développement rural.

Les principaux moyens d'action de l'association sont :

- L'accueil, l'information, la communication, le conseil, l'accompagnement, la formation ;
- Les réalisations et manifestations visant au développement des solidarités, à l'entretien d'un climat familial et convivial, et à l'animation de la vie sociale ;
- La gestion et/ou la promotion de tout service, activité ou équipement, privé ou public, dans tous les domaines définis ci-dessus ;
- L'expression de propositions et la représentation auprès des collectivités locales et des organismes publics semi-publics ou privés ;
- L'exercice de l'action civile ;
- La réalisation d'actions immobilières liées à l'objet ;
- L'étude, la contribution à l'élaboration et le soutien de mesures et réformes en faveur des familles, de chacun de leurs membres et du monde rural ;
- L'emploi de toute personne nécessaire à son action ou son fonctionnement dans le respect des dispositions de l'accord conventionnel Familles Rurales.

Statut juridique : Association Loi 1901, agrément JEP (jeunesse éducation populaire) depuis 2019.

Adresse : Route du Col de Port, 09320 Massat

Site web : www.familles-rurales-haut-couserans.fr

Les domaines d'activités de l'association: établissement d'accueil de jeunes enfants (EAJE), secteur jeunesse (SJ), accueil de loisirs sans hébergement (ALSH), accueil de loisirs associé à l'école (ALAÉ), accueil de loisirs du mercredi après-midi (plan mercredi). Espace de vie sociale (EVS).

LE CONSEIL D'ADMINSITRATION

LE BUREAU

Présidente, Camille Leclercq

Secrétaire, Cosette Spini

Trésorier Cédric Bonnot

LES MEMBRES ACTIFS

Agnès Soula

Nicolas Hiroux

Charles Maysonnave

PRÉSENTATION DE LA COORDINATION des politiques éducatives locales

Nom : Coordination des politiques éducatives locales (PEL)

Adresse : Route du col de Port, 09320 Massat

Zone d'intervention : Massat, Biert, Le Port, Boussenac

Responsable : Claire Fizet, directrice et coordinatrice

PRÉSENTATION DE LA CTG convention territoire globale

Nom : Chargée de coopération bassin de vie Massatois

Adresse : Route du col de Port, 09320 Massat

Zone d'intervention : Massat, Biert, Le Port, Boussenac

Responsable : Claire Fizet, directrice et chargée de coopération

La CTG (convention territoriale globale) est un contrat de partenariat entre la CAF et les collectivités locales pour une durée de 4 à 5 ans.

Elle sert à bâtir un projet social adapté aux besoins des habitants d'un territoire.

LE RÔLE DE LA COORDINATRICE ET DE LA CHARGE E DE COOPERATION

- C'est un médiateur,
- C'est un facilitateur
- C'est l'interlocuteur des partenaires institutionnels,
- C'est l'animateur du groupe de pilotage,

- C'est l'interface entre les élus et le groupe de pilotage,
- C'est le référent des dispositifs PEL et CTG sur le bassin de vie Massatois
- C'est la personne qui exerce le suivi et l'exécution du budget,
- C'est le gestionnaire du projet : il met en œuvre, en assure le suivi et en évalue les conséquences.

Ses missions

- Il met en synergie les acteurs du territoire,
- Il observe et analyse, accompagne la réalisation d'un diagnostic,
- Il reformule, impulse afin de permettre une émergence collective
- Il met en perspective, aide à la définition d'un projet éducatif local,
- Il est le garant des objectifs de la convention de territoires globale de la CAF
- Il traduit ces projets en programme d'actions,
- Il accompagne les initiatives locales,
- Il assure une mission de communication (écoute, transmet, relie, rapproche, informe),
- Il réunit les conditions de faisabilité du projet (administratives, financières…),
- Il met en œuvre une démarche d'évaluation continue.

LES OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Objectifs généraux

- Aider les élus au travers de conseils techniques ;
- Développer et poursuivre les relations institutionnelles, associatives et autres partenaires ;
- Mettre en synergie les acteurs du territoire / Mettre en perspective, aider à la définition d'un projet éducatif local ;
- Formation des acteurs éducatifs du bassin de vie ;
- Coordonner les activités des établissements et services petite enfance, enfance, jeunesse, éducation ;

- Accompagner la réalisation d'actions dans le cadre des objectifs du PEDT (projet éducatif de territoire)
- Répondre aux besoins des habitants dans le cadre de la CTG et de ses domaines d'intervention : la parentalité, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le logement, le handicap, et l'animation de la vie sociale.

LES ACTIONS 2025

1) Accompagnement des élus du territoire sur les Politiques Éducatives Locales en lien avec le Projet Éducatif De Territoire

1) Participation à plusieurs réseaux de partenaires :

 - Territoires éducatifs : formations des coordinateurs PEL ariégeois, échanges de pratiques, signature du schéma départemental pour des politiques éducatives concertées
 - Écoles du territoire : participation aux conseils d'école de Massat et Biert ; (3 par an)
 - Communauté des Communes Couserans Pyrénées : participation à toutes les réunions entre coordinateurs et chargées de coopération (à raison d'une par mois) sur des thématiques communes telles que l'organisation de la pause méridienne périscolaire, la tarification, l'implication des familles..., les champs d'intervention de la CTG : la parentalité, la petite enfance, l'enfance, la jeunesse, le logement, le handicap, et l'animation de la vie sociale, la réécriture du PEDT pour 2026
 - CAF : dans le cadre de la CTG (convention territoriale globale) formation chargés de coopération ariégeois
 - coordinatrice PEL : travail sur l'organisation des CET, participation au copil et préparation plénière , suivi du PEDT 2025 et actualisation du PEDT pour 2026

2) Organisation de plusieurs CET comités éducatifs de territoire en 2025 et préparation de la plénière présentation PEDT 2025 :

 - Concertation avec tous les acteurs éducatifs du territoire (municipalités, SIVE syndicat intercommunal à vocation éducative, les délégués des parents d'élèves, les écoles du territoire : instituteurs Atsem, les associations partenaires, l'espace de vie sociale, les animateurs animatrices périscolaire, crèche, centre de loisirs, secteur jeunesse...), en 2025 nous avons organisé deux CET.

Ces deux CET ont permis d'identifier les besoins sur notre territoire en terme de continuité éducative, de soutien à la parentalité, de citoyenneté enfant ado jeune, et de stratégie jeunesse en Couserans (thématiques principales du PEDT 2025). Un travail a été réalisé autour de fiches actions concrètes pour répondre aux besoins.

Ces actions feront l'objet d'une évaluation lors du prochain CET en 2026.

- De janvier à décembre 2025 participation à 12 réunions annuelles avec les coordinateurs PEL du Couserans (bassins de vie du Castillonnais, du bas Couserans, du Saint-Gironnais, du Haut Salat, du Séronais, du Volvestre et du Haut- Couserans) afin de mettre en place les CET, faire vivre le PEDT 2025, en assurer le suivi, actualiser le PEDT pour 2026 et le présenter en plénière face aux institutions départementales.

3) Formation des acteurs éducatifs du bassin de vie

- Réseau des animateurs jeunesse - 2 personnes (une fois par mois),
- Prévention des addictions secteur jeunesse - 2 personnes,
- La posture de l'animateur jeunesse – 2 personnes
- PSC1 : 20 personnes
- formation premiers secours en santé mentale : 8 personnes

- Approfondissement BAFA secteur jeunesse : 2 personnes
- Formation promeneur du net secteur jeunesse : 1 personne
- FM2J comment aménager les espaces de jeu crèche : crèche 6 personnes
- formation clown niveau 1 et 2 : 1 personne crèche
- GAP à la crèche 6 personnes (tous les 2 mois)
- GAP au périscolaire 6 personnes (tous les 2 mois)
- ALAE - SJ: BPJEPS APT - 1 personne

1) Coordination des activités des établissements et service petite enfance, enfance, jeunesse, éducation :

- Accompagnement des équipes de l'Accueil de Loisirs Sans Hébergement ; le secteur jeunesse ; la crèche ; l'ALAE et l'Espace de Vie Sociale (EVS) dans la structuration de leur activité tout au long de l'année ;
- Écriture des dossiers administratifs, projet éducatif de l'association en concertation avec les équipes ;
- Tenue à jour des dossiers de subvention ;
- Suivi et respect du règlement intérieur des accueils collectifs de mineurs de l'AFR ;
- Suivi des conventions ;
- Participation à tous les CA et Assemblées Générales

- Participation aux réunions du prestataire cantine Massat- Biert avec élus et SIVE (2 réunions en 2025)

- participation aux réunions du projet labellisation Information Jeunesse en Couserans (3 en 2025)

- participation aux différents projets prévention du CISPD (conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance – CCCP (évaluation et bilan : 4 réunions partenariales en 2025)

2) Accompagnement de la réalisation d'actions dans le cadre des objectifs du PEDT et dans les domaines d'intervention la CTG:

Dans la continuité des CET travail sur les actions à mettre en place pour répondre aux besoins recensés via les fiches actions, donner les moyens de réaliser ces actions (suivi, évaluation, bilan). Exemples : GAP ALAE, parcours éducatifs citoyens, chantiers jeunes, découverte des institutions locales (participation à un conseil municipal, visite Mairie), cafés des parents...

Depuis juin 2023 la coordinatrice PEL anime des réunions partenariales (écoles, SIVE et AFR) minimum une fois par trimestre (selon les besoins), réunions « actions-réactions » avec les utilisateurs des locaux écoles afin de faire le point sur des projets mutualisables, le public accueilli ...

Ces réunions permettent aux acteurs éducatifs d'être réactifs d'avoir les infos en même temps, d'être en veille sur d'éventuelles problématiques et de pouvoir y apporter des solutions rapidement.

Au niveau du Couserans dans le cadre de la CTG en 2025 nous avons mené différentes actions : la création d'un guide des parents, la promotion des métiers de la petite enfance et la valorisation de l'offre de garde individuelle, la consolidation d'accès aux équipements pour les enfants porteurs de handicap, l'étude sur un relais petite enfance itinérant, la labellisation information jeunesse en Couserans, le passage des dernières garderies en ALAE, le développement des CLAS (contrat local d'accompagnement à la scolarité), le projet de reprise du centre social CAF comme outil de l'AVS (animation vie sociale) sur le Couserans, l'adaptation et le développement du parc de logements afin de répondre à la demande croissante sur le territoire et la poursuite d'offres d'actions autour de la parentalité.

<u>Perspectives 2026 :</u>

L'année 2024 a permis à l'AFR de mettre en place la nouvelle convention collective (ALISFA) d'être au plus près de la réalité de terrain des salariés, de les rémunérer à leur juste valeur, de pérenniser les équipes , les actions, de restructurer et consolider les différents secteurs, d'être reconnu par les élus et les partenaires institutionnels.

L'année 2026 s'inscrira dans la continuité de ce qui a été mis en place en 2025, à savoir la coopération.

La baisse des subventions au niveau national ne nous permettra pas de développer de nouvelles actions, mais de mettre l'accent sur plus de mutualisation de projets avec les partenaires, plus de passerelles entre les différents secteurs, d'optimiser au mieux les compétences de chacun, afin de conserver l'existant sans déroger à